

## LES CREATIONS

### RECRUTEMENT Assistants d'éducation



**1 ETP** (équivalent temps plein) AED crée dans TOUS les LP de l'académie  
**0,5 ETP** crée dans TOUTES les SEP de l'académie + 1 ETP pour celle de BOISJOLY POTIER

**Création d'un poste CPE** au collège PLATEAU GOYAVES ST LOUIS



*On a insisté sur la nécessité d'avoir un décret qui gère le statut, la carrière et les évolutions des AED Cédésés. Ces créations sont en lien avec la mise en place du bureau des entreprises. Nous avons demandé un CPE en plus au CLG PLATEAU GOYAVE donc on est satisfait.*

## A L'UNSA EDUCATION NOUS AVONS VOTÉ POUR

## LES FORMATIONS



L'académie a présenté son plan de formation. On regrette le manque de formation en lien avec les évolutions sociétales : LGBT, phobie scolaire, EBP...

**La formation pendant les vacances**  
Pour l'UNSA EDUCATION, sans pouvoir choisir son thème, sans pouvoir choisir ses dates, sans pouvoir privilégier sa mobilité professionnelle...C'est non !

## ON S'EST ABSTENU

## LA RÉFORME DE LA VOIE PRO



Pour INFO



**Création du bureau des entreprises** : pas de nouveauté, existe déjà chez nous car nous avons des DDF et des assistants dans la plupart des LP. Un recrutement sera possible s'il est financé par le FAM (Fond de mutualisation académique)—A voir

*Nous avons accusé le ministère de mensonge : pas de mobilité professionnelle pour les collègues avec le bureau des entreprises, pas d'amélioration des conditions de travail des DDFT ou ACTC ou comment faire plus avec 0 moyens ! On demande 1 ETP AED pour les bureaux sans AT DDF et pas 0,5 ETP*

Pour INFO



**Présentation des champs professionnels SEGPA** : peu de changements.

Selon nous, Manque d'ambition de notre académie et perte de cohérence avec les formations des LP

## LA REFORME DES PIAL



**Augmentation des établissements dans les PIAL.** On passe de 50 à 29 PIAL. Zone d'affectation trop étendue pour les AESH

On est revenu sur la fusion AESH/AED - Réponse : pas au programme pour l'instant. On vous en dit plus [là](#)

## ON A VOTE CONTRE

## LE PACTE

Pour INFO



**Toujours pas de pacte sécable pour les PLP !** 6 missions ou rien. Pour les autres, les RCD (remplacement de courte durée) sont prioritaires pour accéder aux autres missions. Possibilité de mixer plusieurs RCD. **Indemnités versées mensuellement.** Si les heures ne sont pas effectuées il y aura un **remboursement au prorata** OU un **complément sur une mission forfaitaire.**

**Si congé maladie,** l'indemnité ne sera pas versée SAUF si les heures ont DÉJÀ été effectuées !

**TOUS les PE pourront venir le mercredi** matin en collège pour effectuer les heures de soutien aux 6<sup>ème</sup> ou de l'aide aux devoirs après les cours. Missions PRIORITAIRES. La découverte des métiers en 5<sup>ème</sup> n'est ni fait ni à faire. On vous donne notre avis [ici](#)

*Nous avons signalé l'injustice des missions non sécables pour les PLP et la surcharge des actes de gestion pour les services administratifs. La précipitation plonge les chefs d'établissement dans une urgence qui aurait pu être évitée. Du stress pour tous au final. On demandé à ce que les PE remplaçants et les PE de maternelle puissent aussi se positionner pour les heures de soutien en collège puisque rien dans le texte ne les en écarte. Nous avons obtenu gain de cause sur ses 2 sujets.*

## LES OUVERTURES



**Création de 3 ULIS** : Collèges MILLE ROCHES, Le RUISSEAU, Henri MATISSE

## ON VA VOTE POUR